



ICP
FACULTÉ DE
SCIENCES SOCIALES,
ÉCONOMIE ET DROIT



Nantes
Université



8-9 OCTOBRE 2026 DE 9H30 À 17H30
COLLOQUE • SALLE B40

Le cerveau, la personne : quel positionnement du droit ?

Organisé par **Laure Thomasset**, Maître de conférences à la
Faculté de Sciences sociales, d'Économie et de Droit de l'ICP
et **Sonia Desmoulin**, Directrice de recherche au CNRS, DCS



Gratuit sur inscription
billetweb.fr/colloque-le-cerveau-la-personne
En présentiel et distanciel
Entrée par le 74 rue de Vaugirard, Paris 6°
Contact : evenement@icp.fr

8-9 OCT.
2026

Le cerveau, la personne : quel positionnement du droit ?

Jeudi 8 octobre 2026

9h30

Accueil

9h45

Introduction

Laure Thomasset, Maître de conférences en droit,
Faculté de Sciences sociales, d'Économie et de Droit, ICP
Sonia Desmoulin, Directrice de recherche, CNRS, DCS

10h00

Ouverture : Les neurosciences et le droit

Christian Byk, Commission nationale française pour
l'UNESCO

10h15

Session 1 : La nature du cerveau humain : organe, données, machine ?

Le cerveau, un organe comme les autres ?

Expérience de droit-fiction à propos de la greffe de tête

Pierre-Jérôme Delage, Professeur de droit, DCS /
Université de Nantes

L'ambivalence de l'information cérébrale : entre élément
de connaissance et élément de décision

Laure Thomasset, Maître de conférences en droit,
Faculté de Sciences sociales, d'Économie et de Droit, ICP

Le cerveau comme phénomène social

Mathilde Lancelot, Maîtresse de conférences en
philosophie, Nantes Université

13h00

Discussions



14h00

Session 2 : La vulnérabilité à l'ère des neurosciences : maturation et dégénérescence cérébrales

Minorité et responsabilité : quelle intégration des connaissances neuroscientifiques en droit ?

Delphine Thomas-Taillandier, Maîtresse de conférences en droit, IRJI / Université de Tours

Minorité et protection : quels dispositifs de protection physique, psychique et de la vie privée pour des cerveaux immatures ?

Juliette Sénéchal, Professeure de droit, CRDP / Université de Lille

Perturbations psychiques et altérations cognitives : les facultés cérébrales par-delà les statuts de protection

Sonia Desmoulin, Directrice de recherche CNRS, DCS / Nantes Université

Le soutien à la décision : pour les personnes vulnérables ou pour tous ?

Robin Michalon, Docteur en histoire des sciences et des techniques, CESP-INSERM, Espace Éthique île-de-France

17h00

Discussions

8-9 OCT.
2026

Le cerveau, la personne : quel positionnement du droit ?



Vendredi 9 octobre 2026

10h15

Session 3 : L'identité personnelle et l'égalité à l'ère des neurosciences : normalisation, individualisation et égalité en droit

La neuro-diversité et le droit international des droits humains

Louis Triaille, Chercheur post-doctorant et chargé de cours en droit, UCLouvain Saint-Louis Bruxelles

Neurodiversité et liberté cognitive : le fonctionnement cérébral peut-il être pris en compte au titre des droits de la personnalité ?

Grégoire Loiseau, Professeur de droit, IRJS / Université Paris 1

Neurodivergence and the Criminal Justice System

Tom Smith, Associate Professor in Law, UWE Bristol

13h00

Discussions



14h00

Session 4 : Début et fin de vie à l'ère des neurosciences : vie et mort cérébrale

Les régimes de protection des corps humains et les bornes temporelles de la personne physique à l'épreuve des neurosciences

Laurie Marguet, Professeure de droit public, CUREJ / Université de Rouen

Neuroimagerie et fin de vie : la neuro-expertise au soutien de la décision d'arrêt des traitements

Paul Véron, Maître de conférences en droit, DCS/Nantes Université

Une histoire technique de la mort cérébrale

Océane Fiant, Docteure en épistémologie et histoire des Sciences, Junior Fellow GREDEG/Université de Nice

Discussions

16h30

Synthèse

Fabrice Gzil, Professeur de philosophie et de bioéthique, Université Paris Saclay, Co-directeur à l'Espace éthique Île-de-France, Responsable de l'équipe Recherches en éthique et en épistémologie du CESP (Inserm U1018), Membre du Comité consultatif national d'éthique



ICP
FACULTÉ DE
SCIENCES SOCIALES,
ÉCONOMIE ET DROIT



Nantes
Université



Le colloque a pour ambition d'interroger l'apport des neurosciences en droit des personnes. L'évènement est structuré en quatre temps : le premier sur la nature juridique du cerveau ; le deuxième sur la question de la vulnérabilité ; le troisième sur celle de l'identité ; et le quatrième sur les frontières entre la vie et la mort.

Photo : Adobe Stock - ICP Direction de la Communication - 09/2026

Avec le soutien de :

PPR Autonomie
Programme Prioritaire de Recherche

LivACT

anr®



Gratuit sur inscription
billetweb.fr/colloque-le-cerveau-la-personne
En présentiel et distanciel
Entrée par le 74 rue de Vaugirard, Paris 6°
Contact : evenement@icp.fr